



Travaux bien non propriétaire

Par Lola18

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car mon ami à acheter seul une maison.

Aujourd'hui nous souhaitons nous pacsé. Je vais également investir dans sa maison pour effectuer des travaux. Comment pouvons nous faire pour se protéger et retrouver notre argent chacun en cas de séparation ou de décès ? (pacs + testament ? acte notarié ?).

Est-ce que ceci pourrait me donner des droits de propriété sur la maison ? Sinon, comment faire pour cela ?

Merci par avance de votre retour.

Cordialement

Par yapasdequoi

doublon.

vous avez eu des réponses ici :

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/propriete/vente-immobiliere/achat-immobilier-t38454.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/propriete/vente-immobiliere/achat-immobilier-t38454.html[/url]

et ici :

[url=https://www.forum-juridique.net/famille/mariage/pacs/pacs-et-droit-de-propriete-t41602.html]https://www.forum-juridique.net/famille/mariage/pacs/pacs-et-droit-de-propriete-t41602.html[/url]